



MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES,
DU COMMERCE EXTERIEUR ET DE LA
COOPERATION AU DEVELOPPEMENT

P.09

SECRET

NOTE A MONSIEUR LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

Objet : RWANDA - AUDITORAT MILITAIRE - REUNION DU 18.5.94

1. A l'initiative de M. l'Auditeur militaire Van Winsen, une réunion a eu lieu le 18.5.94 à l'Auditorat militaire concernant les évènements de début avril au Rwanda, et particulièrement le massacre de 10 paracommandos belges.

2. Participants

- M. VERHELST, qui instruit l'affaire, à la tête de 8 officiers du détachement judiciaire, dont le Cap. Cdt. De Coninck, de la gendarmerie.
- M. HENCKELS, premier substitut à Liège.
- deux magistrats de l'équipe d'intervention judiciaire qui ont opéré au Rwanda, MM. SMETS (nov. 93 à fév. 94) et PIERARD (fév. 94 à avril 94)
- M. l'Auditeur général GORLE.
- Le général UYTERHOEVE, président de la Commission d'enquête de l'Etat-major général
- M. DUERINX (Communications)
- Le Lt. Colonel BRIOT (JS-OPS)
- un représentant de la Sûreté de l'Etat
- M. GOYENS (P09)

3. Le but de la réunion

Qualifiée d'assez inhabituelle et de nature très confidentielle : étant donné l'ombre qui entoure les faits et leur séquence, l'impossibilité de procéder à une reconstitution, l'absence de témoins directs de la mort des dix paras : réunir le plus d'éléments matériels possibles, de toutes les sources.

Pour deux affaires connexes, celle des circonstances de la chute de l'avion présidentiel et l'action subversive à charge du citoyen belge RUGGIO, la coopération de tous est également demandée.

4. Exposé de M. l'Auditeur VAN WINSEN

A. RUGGIO

- existe-t-il des cassettes d'enregistrement de ses messages radiophoniques?
- d'autres précisions sur ce qu'il a dit?
- où est-il et que fait-il actuellement? (certains coopérants et rapatriés sont interrogés actuellement à ce sujet).

B. CHUTE DE L'AVION

- rassembler tous les éléments pouvant prouver la non-implication de la Belgique;
- découvrir le nombre et la provenance des missiles utilisés;
- obtenir des photos originales du krach et des victimes

C. MORT DES DIX PARAS

Leur mission était d'escorter le Premier Ministre - Agathe - de sa maison à l'immeuble de la radio. Selon les éléments de l'enquête actuellement disponibles, le scénario a été le suivant :

Agathe aurait du quitter cette maison par devant, et être entourée de 5 casques bleus ghanéens, des 10 paras belges et de soldats rwandais.

Après quelques palabres, elle quitte la maison par l'arrière, entourée des seuls soldats rwandais.

Le Lieutenant belge demande s'il doit accompagner. Arrive l'armée rwandaise régulière, qui désarme les 10 belges et les 5 ghanéens et les embarque sur un pick-up direction "Camp Kigali", "pour être remis à l'O.N.U."

Les 15 sont remis à l'officier observateur (togolais) de l'ONU, et les soldats rwandais repartent.

Un attroupement se crée autour du Camp; dans la bagarre, 4 paras belges tombent par terre.

Le Capitaine togolais, un officier supérieur et les 5 ghanéens partent et laissent les 10 blancs seuls. Les 10 paras sont achevés dans et devant le bureau de l'officier togolais.

5. Commentaires et questions.

A. Gén. UYTERHOEVEN

L'enquête est en cours. Aucun détail disponible.

B. M. PIERARD

- essaie d'obtenir copie des déclarations faites aux enquêteurs de l'ONU, tant pour la Commission d'enquête sur la chute de l'avion que pour celle de la mort des paras, mais reconnaît qu'il n'a pas grand espoir dans les enquêtes internationales.

- initie un débat sur les communications qui ont entouré l'incident (usage des "motorolas"; moment auquel les Communications ont été coupées; raisons pour lesquelles DALLAIRE aurait averti New-York des premiers tués belges avant d'en avertir le Commandant de secteur.

C. M. DUERINX

fait état des difficultés de l'enquête OACI, qui veut s'assurer d'abord qu'il s'agissait d'un avion civil, et ne peut obtenir cette information que des autorités de Kigali et de Bujumbura. Ces dernières offrent une excellente collaboration, mais hésitent à offrir une autre version que celle de Kigali.

Dans le débat qui suit, on évoque l'affirmation du Pentagone, selon laquelle le Rwanda possédait 15 missiles, il faut vérifier s'il en reste 13; le rôle de la France, dont les militaires sur place auraient récupéré les boîtes noires.

On précise que l'avion aurait été frété par la France au Gouvernement rwandais, ce qui permettrait à la France d'aller enquêter sur place, mais elle se montrerait peu encline à collaborer avec la Belgique.

D. LA SURETE

Ajoute que, bien avant les événements, la coopération militaire française dénigrerait déjà l'action des militaires belges au Rwanda.

Croit savoir que la France avait promis à Habyarimana d'amener de deux à quatre mille hommes à Kigali, où elle entendait créer une base militaire dans la crainte de perdre celle de Bangui.

S'est fait promettre par le FPR que s'il capturait RUGGIO, "il lui en ferait cadeau".

E. LE MAGISTRAT NATIONAL

- se méfie des enquêtes internationales
- insiste pour une bonne coopération au niveau belge, ne fût-ce que pour éviter d'entendre deux fois les mêmes témoins; 650 questionnaires sont dépouillés actuellement, et de nombreuses perquisitions sont opérées.

F. M. HENCKELS

- est mêlé à l'affaire en tant que magistrat à Liège, dernier domicile de RUGGIO en Belgique.
- procède à l'audition de repatriés, mais estime qu'il faut, pour arrêter RUGGIO, prouver l'existence d'une infraction, et interpeler l'intéressé sur le sol belge.

Telle n'est pas la thèse de l'Auditeur ANDRIES, nous signale l'Auditeur général GORLE : "le massacre des 10 militaires belges doit être considéré un crime de guerre", et aux termes de la loi de juin '92 sur la répression des infractions aux Conventions de Genève, si l'on prouve que RUGGIO a incité au meurtre, il peut être poursuivi où qu'il se trouve.

G. P-ONU

a fait état, pour sa part, de la teneur des informations parvenues de New York sur l'état actuel de l'enquête du Gén. Baril, et assuré l'Auditeur de toute l'assistance du Département.

6. CONCLUSION

Les enquêtes n'ont guère progressé et promettent d'être longues et difficiles. Quelques uns des intervenants dans cette enquête se sont rencontrés une première fois, pour un échange d'idées très général mais néanmoins utile.

H. GOYENS/P.09